# La genèse d'un monument aux morts

Réaliser un monument aux morts en 2026 n'est pas aussi simple qu'il y paraît…




*Allégorie de la République (1848)*

## Quelles sont les valeurs défendues ?

Sous la **République** tous les citoyens participent à la défense soit directement (*service militaire*) soit indirectement (*par le vote, les impôts…*).

*« La politique de défense a pour objet d'**assurer l'intégrité du territoire** et la **protection de la population contre les agressions armées**. Elle contribue à la lutte contre les autres menaces susceptibles de mettre en cause la sécurité nationale. Elle pourvoit au respect des alliances, des traités et des accords internationaux et participe, dans le cadre des traités européens en vigueur, à la politique européenne de sécurité et de défense commune.*
(*Article L. 1111-1 du code de la Défense*) »

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# 1871, la première épreuve.

Une des dernières batailles de la guerre de 1870-71 contre la Prusse s'est déroulée à la limite des communes de Conlie, Tennie, Crissé et Rouez.

Tombe de trois soldats morts à la bataille de Crissé reposant au cimetière de Rouez.

Cette tombe militaire imposée par la loi de 1873 **n'indique ni les noms ni le nombre des soldats**.

*( Photo prise avant la rénovation de 2025)*



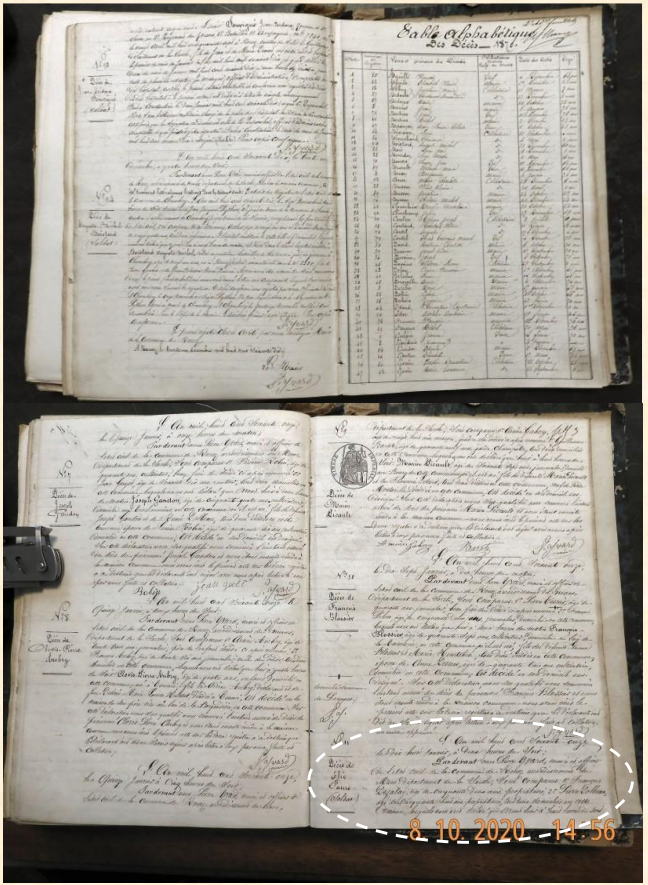


La tombe des victimes de 1871 n'indiquait pas les noms des morts, des **recherches furent nécéssaires.**

Grâce au **registre des décès de la commune des années 1870/71**, les noms de ces soldats ont pu être retrouvés. Le nom de deux autres soldats rouéziens morts ailleurs pour la France y furent ajoutés.

*Sur une des pages de ce registre (en bas de la page de droite) on peut lire l'acte de décès d'Elie Faure rédigé en présence du maire de l'époque et de plusieurs autres témoins.*




Tombe militaire après la rénovation de 2025.

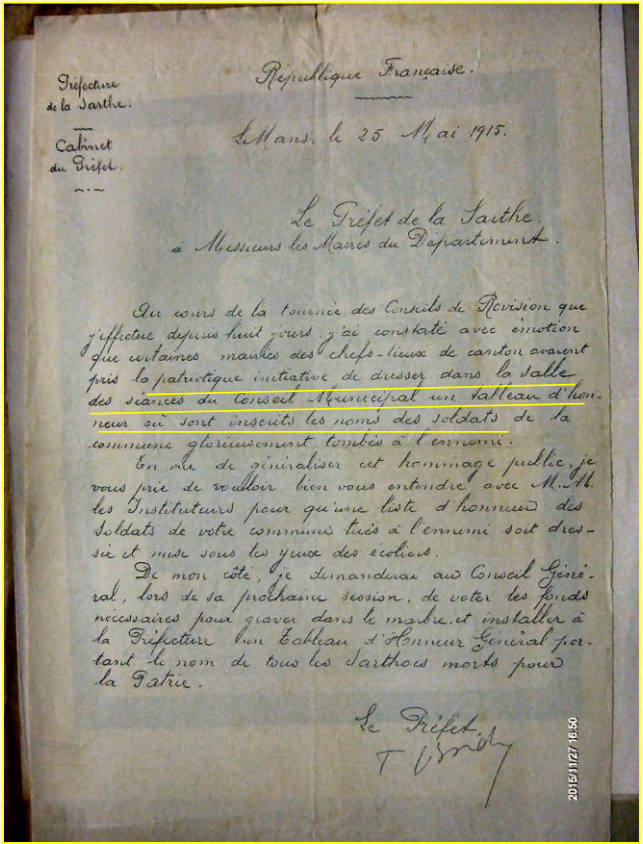

Préfecture de la Sarthe.

Cabinet du Préfet.

République Française.

Le Mans, le 25 Mai 1915.

Le Préfet de la Sarthe,
à Messieurs les Maires du Département.

Au cours de la tournée des Conseils de Révision que j'effectue depuis huit jours, j'ai constaté avec émotion que certaines mairies des chefs-lieux de canton avaient pris la patriotique initiative de dresser dans la salle des séances du Conseil Municipal un tableau d'honneur où sont inscrits les noms des soldats de la commune glorieusement tombés à l'ennemi.

En vue de généraliser cet hommage public, je vous prie de vouloir bien vous entendre avec MM. les Instituteurs pour qu'une liste d'honneur des soldats de votre commune tués à l'ennemi soit dressée et mise sous les yeux des écoliers.

De mon côté, je demanderai au Conseil Général, lors de sa prochaine session, de voter les fonds nécessaires pour graver dans le marbre et installer à la Préfecture mon Tableau d'Honneur Général portant le nom de tous les Sarthois morts pour la Patrie.

Le Préfet

2015/11/27/16:50

# 1914 – 1918
# L'étape décisive

La Première Guerre mondiale active les pratiques honorant les victimes morts pour la patrie.

En 1915, il devient évident que la guerre sera longue et meutrière. Quelques communes dressent une liste d'honneur de leurs enfants tués au combat. Le préfet reprend cette idée pour la généraliser à l'ensemble des communes.

*(Il s'agissait peut-être d'une directive gouvernementale).*

**La lettre préfectorale du 25 mai 1915 sème l'idée de la réalisation de monuments aux morts** après la guerre dans toutes les communes.

# La controverse de 1919 à Rouez

Le 23 février 1919, Hortense Nouard, maire de Rouez, écrit au préfet de la Sarthe pour le questionner :

> ***« un petit groupe de mobilisés libérés, sous l'impulsion du curé, ont entrepris une souscription publique pour ériger à l'intérieur de l'église, un monument en l'honneur des Morts pour la France, sans s'occuper de toute autorisation ou avis du Conseil municipal. …***
>
> ***De plus le Conseil municipal consulté par moi à titre officieux, porterait sa préférence pour un monument élevé dans le cimetière mais trouve qu'il est trop tôt d'agiter cette question et décide de l'ajourner. …***
>
> ***Le curé at-il le droit de pratiquer à l'intérieur de l'église, bâtiment public, des modifications ou embellissements. …?***
>
> ***Le curé a déclaré qu'il avait ordre de l'Evêché et que cette mesure était générale et qu'il s'en référerait auprès du préfet. … »***

**En février 1919, une souscription publique** est lancée à l'initiative du curé (et de l'évêque) **pour ériger un monument aux morts dans l'église**.
Cette initiative prit le maire au dépourvu qui avait un autre projet. Il conteste celui du curé.
(*Rappelons que depuis la loi de 1905, le bâtiment de l'église est propriété de la commune*).

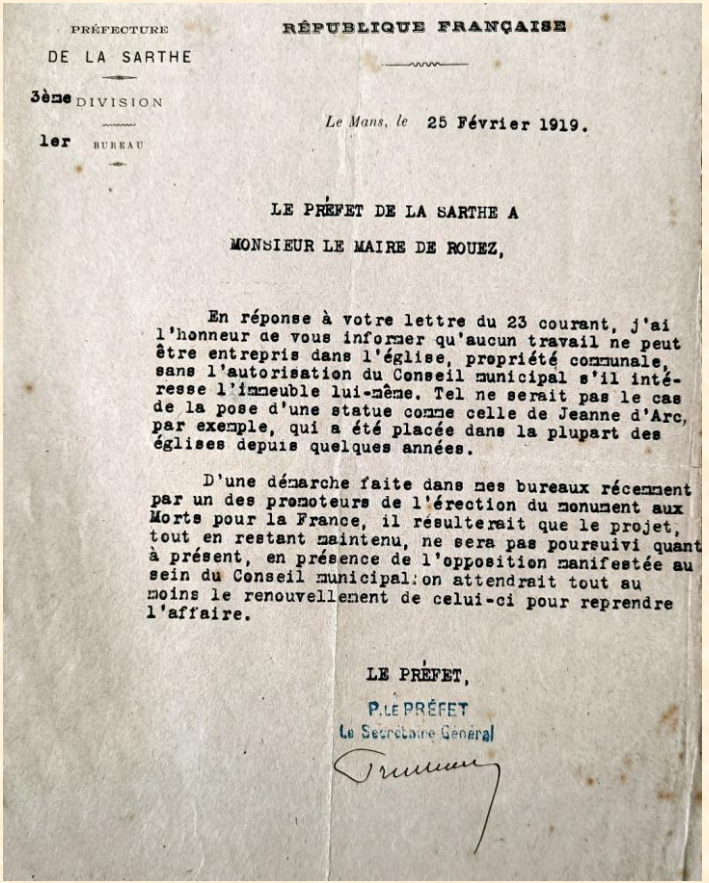

PRÉFECTURE
DE LA SARTHE

3ème DIVISION
1er BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le Mans, le* 25 Février 1919.

LE PRÉFET DE LA SARTHE A

MONSIEUR LE MAIRE DE ROUEZ,

En réponse à votre lettre du 23 courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucun travail ne peut être entrepris dans l'église, propriété communale, sans l'autorisation du Conseil municipal s'il intéresse l'immeuble lui-même. Tel ne serait pas le cas de la pose d'une statue comme celle de Jeanne d'Arc, par exemple, qui a été placée dans la plupart des églises depuis quelques années.

D'une démarche faite dans mes bureaux récemment par un des promoteurs de l'érection du monument aux Morts pour la France, il résulterait que le projet, tout en restant maintenu, ne sera pas poursuivi quant à présent, en présence de l'opposition manifestée au sein du Conseil municipal: on attendrait tout au moins le renouvellement de celui-ci pour reprendre l'affaire.

LE PRÉFET,

P. LE PRÉFET
Le Secrétaire Général

**1919 est une année électorale pour la France**, au mois de novembre sont prévues des élections municipales et législatives.
**Le Préfet conseille au maire d'attendre** au vu des divisions au sein du Conseil municipal et de la situation politique en France. **Ce délai permet aux partisans du curé de réaliser leur projet**.

*(Alors qu'en 1914 les législatives avaient donné une majorité à la gauche socialiste, en 1919 est élue une chambre «bleu horizon» beaucoup plus à droite).*
*Hortense Nouard, maire de Rouez pendant la guerre, ne se représenta pas et ne fut donc pas réélu.*

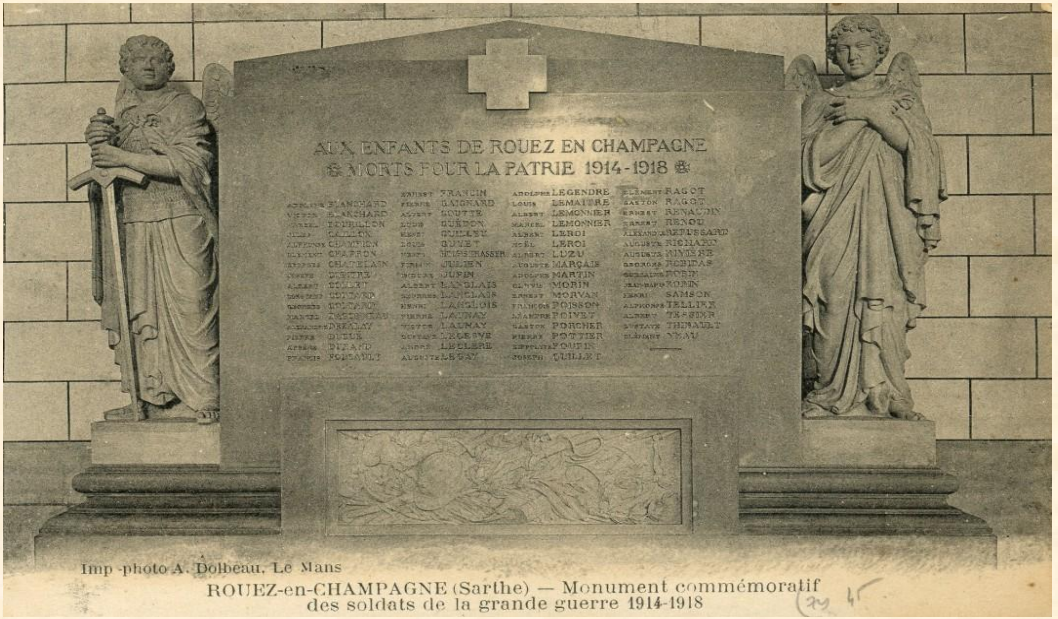


Le monument aux morts de l'église tel qu'il était entre les deux Guerres *(d'après une carte postale de l'époque).*

**La liste des morts** trop hâtivement établie au début de l'année 1919 **comporte de nombreux oublis** (à comparer avec celle du nouveau monument*). Les morts de la guerre de 1870/71 ne sont pas pris en compte.

* *Pour la seule Première Guerre mondiale 65 noms ici, 78 sur le nouveau monument.*




En 1919, le maire de l'époque, **se contente d'une plaque commémorative** dans la salle des délibérations du Conseil établie tout aussi hâtivement*.

Deux autres plaques seront ajoutées après la Seconde Guerre mondiale.

*(à noter que sur la plaque de droite a été utilisé de façon **inappropriée** le terme « déportés » à propos du STO et des prisonniers).*

** Pour la Première Guerre mondiale 59 noms sur cette plaque contre 78 sur le nouveau monument.*

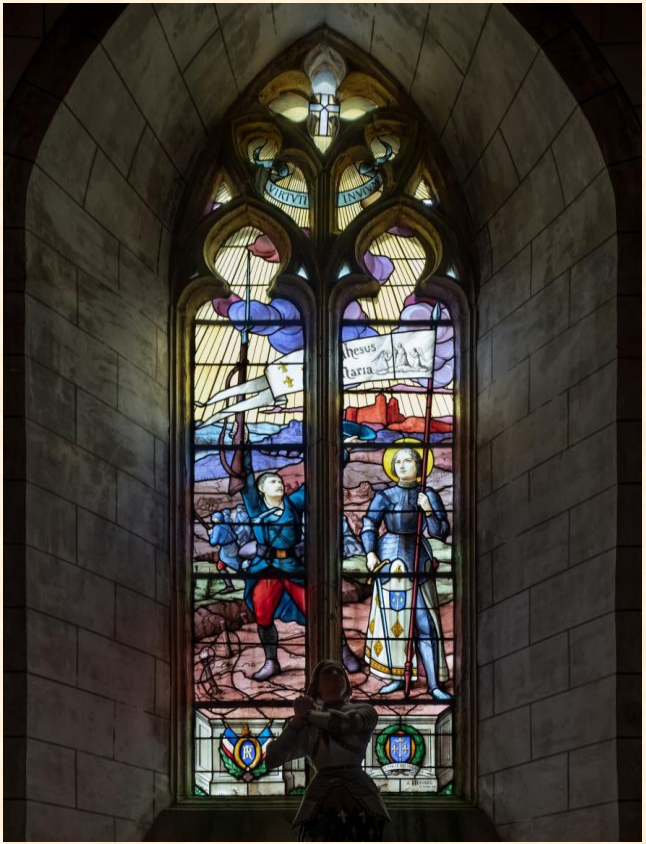

## Les hommages individualisés dans l'église

Le curé de Rouez et ses partisans ne se sont pas contenté du monument. **Plusieurs vitraux** furent commandés et installés dans les bas-côtés de l'église.

• Celui d'***Echivard*** de 1920 est le plus célèbre. Sous les traits de son fils disparu mort à la guerre dès 1914, et de sa belle-fille sont représentés un « poilu » et Jeanne d'Arc.

En arrière-plan, le double symbole de la cathédrale de Reims qui fut fortement endommagée pendant la Première guerre mondiale.

Ce vitrail est un véritable monument aux morts virtuel.

• Une statue de Jeanne d'Arc complète l'ensemble (elle venait juste d'être canonisée en 1920 par le pape Benoît XV).

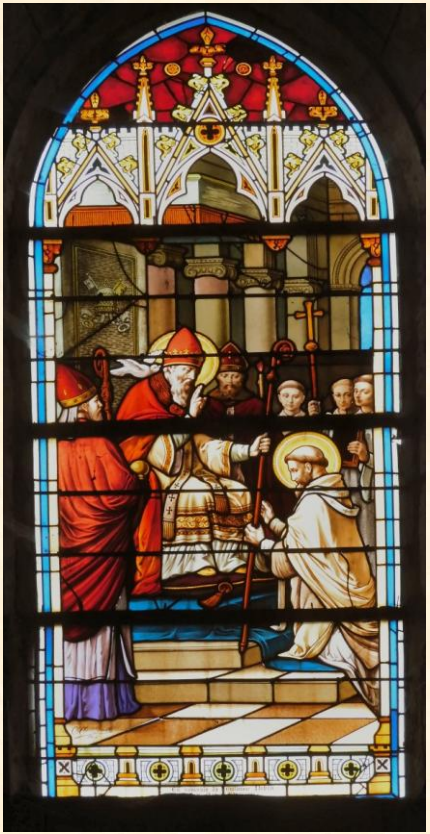




**Guillaume Robin**

Plusieurs vitraux de l'église honorent la mémoire de Rouéziens morts au combat.

• Saint Guillaume représenté dans ce vitrail est associé à Guillaume Robin.

• On peut lire en bas du vitrail :
*« en souvenir de Guillaume Robin mort au champ d'honneur ».*

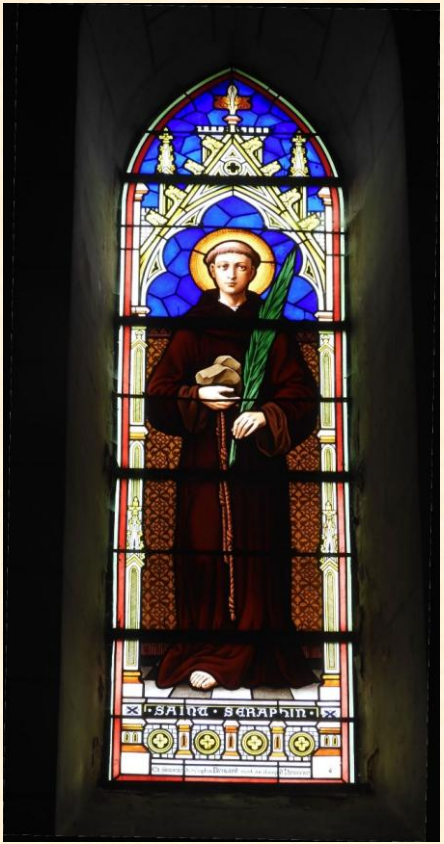





**Louis Séraphin Brisard**

De la même façon, Saint Séraphin est représenté dans un vitrail « *en souvenir de Séraphin Brisard mort au champ d'honneur* ».

Séraphin est le deuxième prénom de Louis Séraphin Brisard, ce prénom a probablement été choisi pour exécuter un vitrail autre que celui de saint Louis déjà utilisé pour un autre soldat. (*Séraphin est une variante du prénom Etienne. Saint Etienne/Séraphin fut un des premiers martyrs chrétiens entre 31 et 39 après J.C. selon les sources - les palmes évoquent son martyr. Les pierres la lapidation* - …).







**Louis Guyet**

Toujours selon la même méthode, Saint Louis est représenté pour évoquer le « souvenir de Louis Guyet mort au champ d'honneur ».

*Ce vitrail comme le précédent et les suivants est signé de Charles Champigneulle 1921. Cette signature est celle de l'atelier Champigneulle, son fondateur étant mort en 1908.*




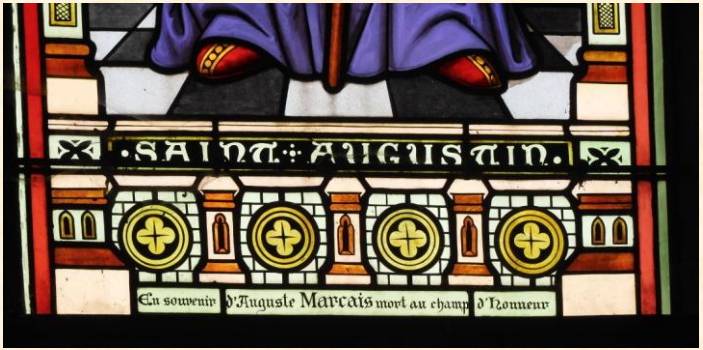


**Auguste Marçais**

Idem pour le vitrail de Saint Augustin.
Réalisé :

« *en souvenir d'Auguste Marçais mort au champ d'honneur* ».






**François Poisson**

Un vitrail de saint François réalisé « *en souvenir de François Poisson mort au champ d'honneur* ».




**La famille Legrou**

La famille Legrou, famille riche et influente a probablement largement participé au financement des nouveaux vitraux honorant les Rouéziens morts pour la France.

La famille Legrou a dédié un vitrail à Saint Serge. François Legrou notaire et Conseiller général du canton de Sillé a eu un fils, né en 1914, prénommé Serge...

*Nous ne savons rien de ce qui existait précédemment dans l'église à la place des actuels vitraux (une simple verrière ?). Les bas-côtés étaient relativement récents en 1920. Ils avaient été construits durant le Second Empire, soit à peine plus d'un demi-siècle auparavant.*

# De la Seconde Guerre mondiale à nos jours

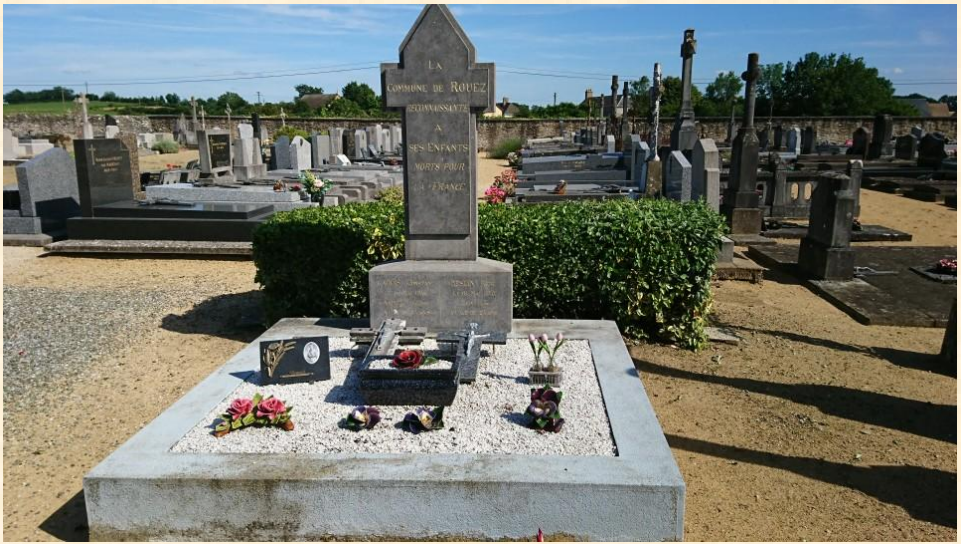


La Seconde Guerre mondiale a alourdi la longue liste des morts pour la France de la commune. S'y ajoutèrent aussi des victimes civiles.

Après 1945, ce monument a servi de lieu de commémoration pour célébrer les 8 mai et 11 novembre jusqu'en 2025.

**Mais est-ce vraiment un monument ?** Il n'y a que deux noms inscrits (une partie de ceux qui sont enterrés dans le cimetière) sur les 9 morts pour la France de 1939-1945. Aucune mention des guerres prédédentes et des victimes civiles n'est indiquée.







Les noms des soldats rouéziens morts pendant la Deuxième Guerre mondiale furent rajoutés au monument de l'église.

**Les victimes civiles n'y figurent pas**.

Comme sur la plaque de la mairie, **le terme « *déportés* » a été utilisé de façon discutable**, provoquant une confusion regrettable entre les camps de concentration et d'extermination des vrais déportés et les conditions des travailleurs du S.T.O., le plus souvent supportables.

# Les soldats alliés tombés sur le sol de Rouez




Après la guerre, à la limite des communes de Rouez / Sillé-le-Guillaume, **un monument honorant les soldats alliés tombés dans une embuscade en août 1944** est érigé.

Les soldats font l'objet d'une cérémonie spécifique rendue chaque premier samedi du mois d'août, distincte de l'hommage rendu aux Rouéziens chaque 8 mai et 11 novembre.







# Les enfants de 1944

A la limite des communes de Sillé et de Rouez, à quelques dizaines de mètres du monument aux soldats alliés se trouve **une plaque évoquant la fin tragique des quatre enfants à Rouez, le 28 août 1944.**
Ironie cruelle de l'histoire, deux d'entre eux étaient des réfugiés originaires du quartier de Brest jouxtant l'arsenal alors bombardé par les Alliés.

Leurs noms figurent sur le nouveau monument inauguré en 2026. (Mais un des quatre noms, celui de Léon Montaville, ne figure pas sur la plaque de la mairie).

*Photos de la plaque de la route de Sillé avant et après la restauration de 2026.*

# Le renouveau des commémorations récentes

Les commémorations suscitent **un regain d'intérêt depuis plusieurs années**. Quelles en sont les causes ?

• Les cérémonies du **centenaire** de la Première Guerre mondiale ont été accompagnées de la sortie de nombreux ouvrages, de nombreux films documentaires ou de fiction suivis avec intérêt et curiosité par les Français.

• **La disparition des derniers témoins** et acteurs des deux Guerres mondiales.

• **Le travail pédagogique fait auprès des enfants**. Le devoir d'Histoire pour la mémoire…

• **Le retour des menaces en Europe** avec la guerre en Ukraine.

• Une **situation internationale** aujourd'hui plus compliquée.

•…

# La préparation des commémorations du centenaire de la Grande Guerre (2016-2018).

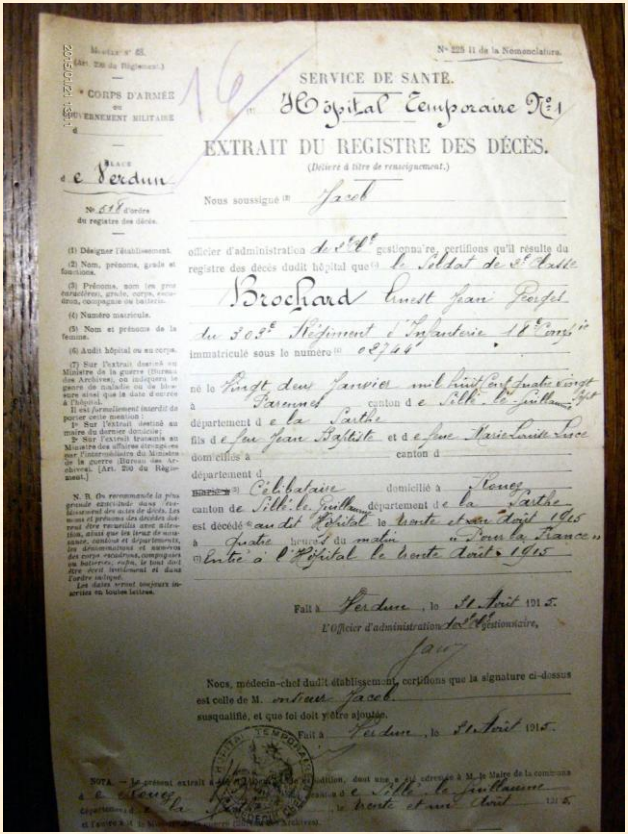

Modèle n° 68.
(Art. 200 du Règlement.)

CORPS D'ARMÉE
ou
GOUVERNEMENT MILITAIRE
d

PLACE
de Verdun

N° 518 d'ordre
du registre des décès.

(1) Désigner l'établissement.
(2) Nom, prénoms, grade et fonctions.
(3) Prénoms, nom les gros caractères, grade, corps, escadron, compagnie ou batterie.
(4) Numéro matricule.
(5) Nom et prénoms de la femme.
(6) Audit hôpital ou au corps.
(7) Sur l'extrait destiné au Ministre de la guerre (Bureau des Archives), on indiquera le genre de maladie ou de blessure ainsi que la date d'entrée à l'hôpital.
Il est formellement interdit de porter cette mention :
1° Sur l'extrait destiné au maire du dernier domicile;
2° Sur l'extrait transmis au Ministre des affaires étrangères par l'intermédiaire du Ministre de la guerre (Bureau des Archives). (Art. 200 du Règlement.)

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans l'établissement des actes de décès. Les noms et prénoms des décédés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départements, les dénominations et numéros des corps, escadrons, compagnies ou batteries, enfin, le tout doit être écrit lisiblement et dans l'ordre indiqué.
Les dates seront toujours inscrites en toutes lettres.

N° 225 11 de la Nomenclature.

SERVICE DE SANTÉ.

(1) Hôpital Temporaire N° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCÈS.
(Délivré à titre de renseignement.)

Nous soussigné (2) Jacob

officier d'administration de 3e Cl. gestionnaire, certifions qu'il résulte du registre des décès dudit hôpital que (3) le Soldat de 3e Classe Brochard Ernest Jean Georges du 303e Régiment d'Infanterie 18e Compie immatriculé sous le numéro (4) 02744

né le Vingt deux Janvier mil huit cent quatre vingt à Parennes canton de Sillé le Guillaume département de la Sarthe fils de feu Jean Baptiste et de feue Marie Louise Luce domiciliés à canton de département de ~~marié à~~ (5) Célibataire domicilié à Rouez canton de Sillé le Guillaume département de la Sarthe est décédé (6) audit Hôpital le trente et un Août 1915 à quatre heures du matin « Pour la France » (7) Entré à l'Hôpital le trente Août 1915

Fait à Verdun, le 31 Août 1915.

L'Officier d'administration de 3e Cl. gestionnaire,

Jacob

Nous, médecin-chef dudit établissement, certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Monsieur Jacob susqualifié, et que foi doit y être ajoutée.

Fait à Verdun, le 31 Août 1915.

NOTA. — Le présent extrait a été [illegible] de sa condition, dont une a été adressée à M. le Maire de la commune de Rouez [illegible] canton de Sillé le Guillaume département de la Sarthe, le trente et un Août 1915, et l'autre à [illegible] (Bureau des Archives).

L'idée d'un nouveau monument érigé dans l'espace public fut repris en 2016. Il nécessitait, au préalable, de vérifier et de compléter les noms qui étaient susceptibles d'y figurer. **Un long et patient de travail à partir d'archives** diverses fut alors engagé par Jacques Nicolaus. **Les archives municipales y contribuèrent largement.**

*Par exemple, la fiche de décès d'Ernest Brochard a été retrouvée dans les archives municipales où elle avait été oubliée. D'autres fiches de décès arrivèrent dans les années 1920 après la réalisation des plaques et des monuments…*

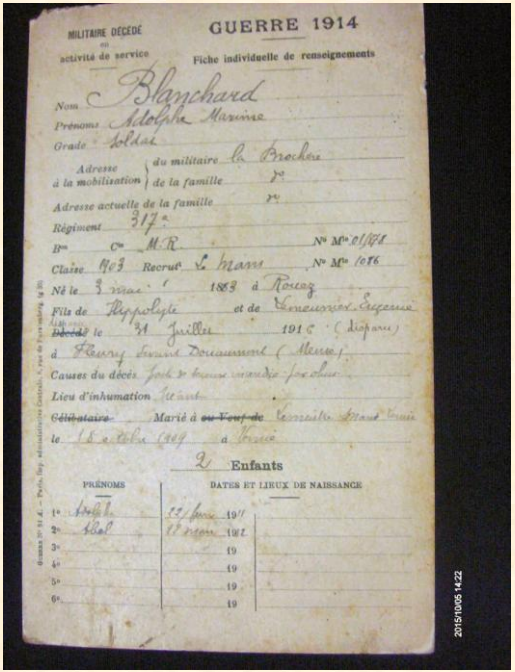

MILITAIRE DÉCÉDÉ en activité de service

GUERRE 1914

Fiche individuelle de renseignements

Nom Blanchard
Prénoms Adolphe Maxime
Grade Soldat
Adresse à la mobilisation du militaire La Brochère
de la famille
Adresse actuelle de la famille
Régiment 317e
Bon Cie M.R. N° Mle 01/871
Classe 1903 Recrue Le Mans N° Mle 1076
Né le 3 mai 1883 à Rouez
Fils de Hippolyte et de Clémentine Eugénie
Décédé le 31 juillet 1917 (disparu)
à Fleury devant Douaumont (Meuse)
Causes du décès Tué à l'ennemi
Lieu d'inhumation Ossuaire
Célibataire Marié à ou Veuf de Camille Marie Louise
le 16 octobre 1909 à Rouez

2 Enfants

| | PRÉNOMS | DATES ET LIEUX DE NAISSANCE |
|---|---|---|
| 1° | Adolphe | 17 juin 1911 |
| 2° | Abel | 17 mars 1912 |
| 3° | | 19 |
| 4° | | 19 |
| 5° | | 19 |
| 6° | | 19 |

2015/1005 14:22

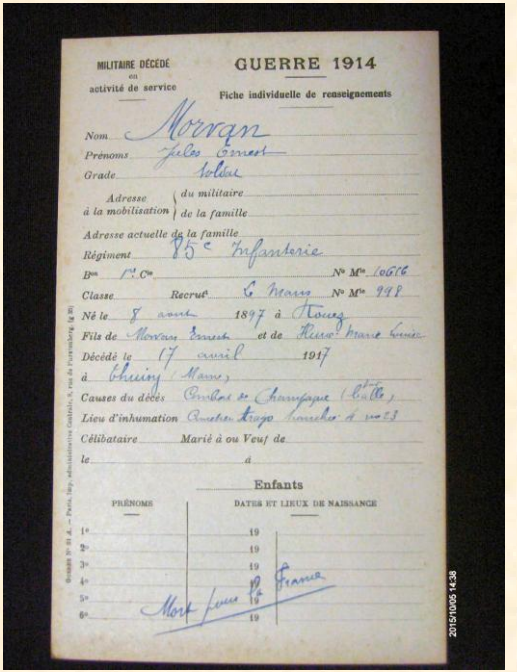

MILITAIRE DÉCÉDÉ en activité de service

GUERRE 1914

Fiche individuelle de renseignements

Nom Morvan
Prénoms Jules Ernest
Grade Soldat
Adresse à la mobilisation du militaire
de la famille
Adresse actuelle de la famille
Régiment 95e Infanterie
Bon 1re Cie N° Mle 10616
Classe Recrue Le Mans N° Mle 998
Né le 8 août 1897 à Rouez
Fils de Morvan Ernest et de Rivière Marie Louise
Décédé le 17 avril 1917
à Cheuny (Aisne)
Causes du décès Blessure de guerre (Ostie)
Lieu d'inhumation Cimetière Etranger Nécropole A n°63
Célibataire Marié à ou Veuf de
le
à

Enfants

| PRÉNOMS | DATES ET LIEUX DE NAISSANCE |
|---|---|
| 1° | 19 |
| 2° | 19 |
| 3° | 19 |
| 4° | 19 |
| 5° | 19 |
| 6° | 19 |

Mort pour la France

2015/1005 14:38

*Voici un **exemple de fiches** qu'on peut trouver dans les archives municipales concernant les Rouéziens morts pour la France. De nombreux autres renseignements donnent un aperçu plus concret de la vie de ces soldats. La consultation du site officiel « Mémoire des Hommes » est aussi possible. Les travaux de recherches effectués ont permis de complèter certaines fiches de ce site officiel.*

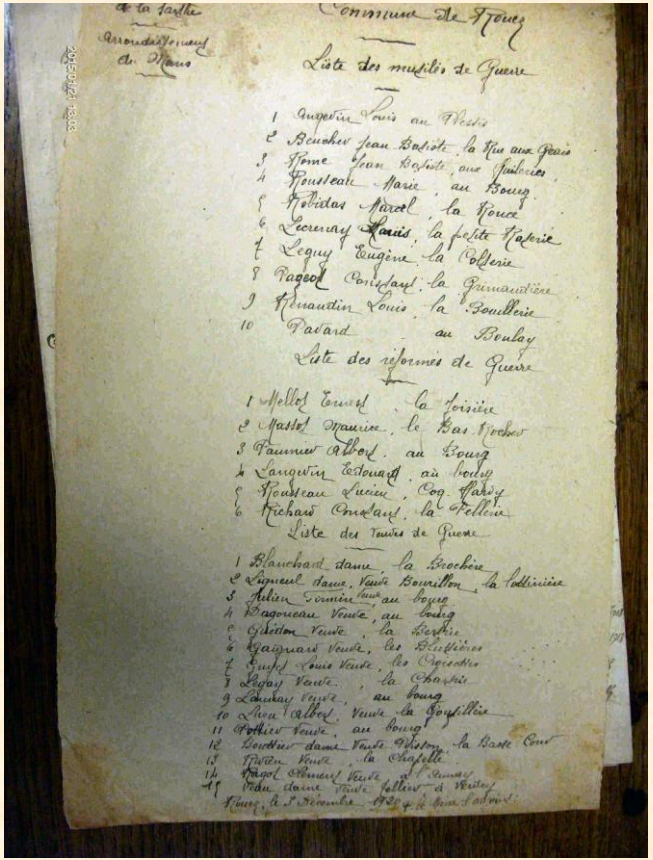

Commune de Rouez

Liste des morts de Guerre

1 Angevin Louis au Pavois
2 Boucher Jean Baptiste la Rue aux Grais
3 Rome Jean Baptiste, aux Guilleries
4 Rousseau Marie, au Bourg
5 Robidas Marcel, la Rouce
6 Lecornay Louis, la petite Valerie
7 Leguy Eugène la Collerie
8 Rageot Constant, la Germaudière
9 Renaudin Louis, la Boullerie
10 Pavard au Boulay

Liste des réformés de Guerre

1 Mellot Ernest, la Loirière
2 Mallet Maurice, le Bas Rochet
3 Pannier Albert, au Bourg
4 Langevin Edouard, au bourg
5 Rousseau Lucien, Coq. Paris
6 Richard Constant, la Pellerie

Liste des veuves de Guerre

1 Blanchard dame, la Grechère
2 Lignerel dame, Veuve Bourillon, la Collinière
3 Julien Femme veuve au bourg
4 Bagoneau Veuve, au bourg
5 Gibelon Veuve, la Grechère
6 Gaignard Veuve, les Blanchères
7 Lusset Louis Veuve, les Ogerdières
8 Legay Veuve, la Chartrie
9 Lemaire Veuve, au bourg
10 Nau Albert, Veuve la Gaspillière
11 Pottier Veuve, au bourg
12 Gardien dame Veuve Pihoron, la Basse Cour
13 Pivron Veuve, la Chapelle
14 Ragot Clément Veuve [illegible] Remaud
15 Pion dame Veuve Pottier à Rouez

Rouez, le 5 Décembre 1921 [illegible]

## En premier : établir une liste fiable…

**Quels noms peuvent figurer sur le monument ?**

Certains soldats figurant sur les plaques de la mairie et de l'église n'étaient pas Rouéziens, d'autres qui l'étaient figuraient sur des monuments d'autres communes (des erreurs d'envois de l'administration militaire…).

Quelques Rouéziens succombèrent prématurément de leur blessures ou de maladies contractées pendant la guerre. Ils furent placés ou ajoutés dans la liste du nouveau monument aux morts.

**Fallait-il aussi écarter ceux qui n'étaient pas officiellement *« morts pour la France »* ?**

**Le Conseil municipal décida en 2016 de n'écarter personne. Tous faisant partie de l'Histoire de la commune.**




Il fallait un projet pour le nouveau monument. Le travail débuta sur une idée du restaurateur de sculpture Jean François Salles (**faire écrire par les enfants** les noms des soldats sur des tablettes d'argile puis les transférer par moulage sur un monument en pierre recomposée qui aurait la forme d'un livre ouvert).

*Sur la photo, Jean Francois Salles travaille au projet avec les enfants de l'école municipale des « Tilleuls ».*









*Après plusieurs séances d'apprentissage, les enfants de l'école des « Tilleuls » s'appliquèrent pour écrire les noms des soldats sur les tablettes d'argile.*

Le premier projet fut mis en œuvre en 2018 par la mise en page des tablettes recouvertes d'un enduit de silicone en vue d'un moulage.





## Que Faire ?

Pour des raisons techniques et financières, ce projet initial fut abandonné*. Etait-ce un abandon définitif ?

** Les plaquettes d'argile restèrent ainsi pendant plusieurs années. Le revêtement de silicone, prévu pour le moulage, les a sans doute protégées.*

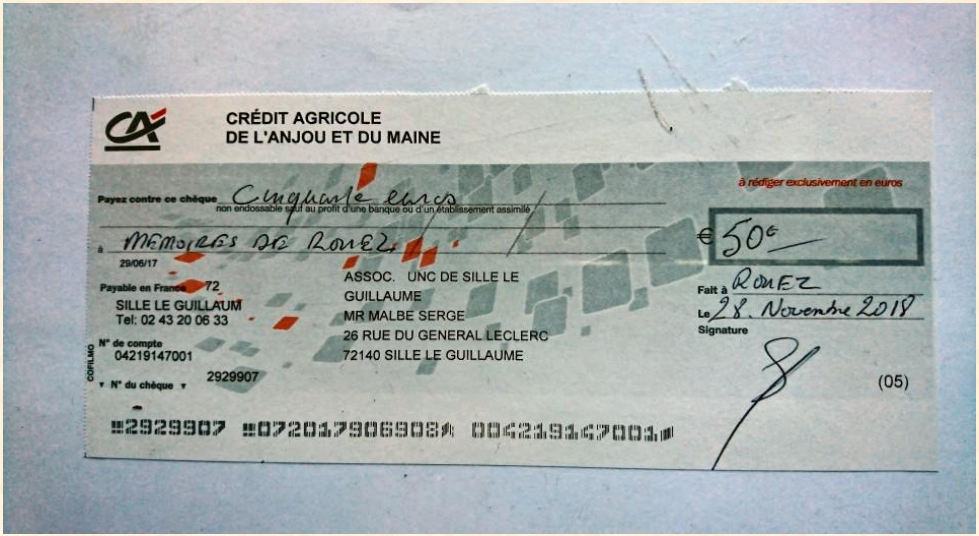


De **nombreux Rouéziens** avaient souscrit à **une collecte** pour le nouveau monument. (Ici un chèque de l'UNC de Sillé-le-Guillaume). Au vu des efforts fournis par les habitant de la commune et du canton, **il aurait été moralement difficile d'abandonner** définitivement le projet.









# Après 2016…

En attendant, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre continuaient dans le cimetière non sans un **sentiment d'insatisfaction.**

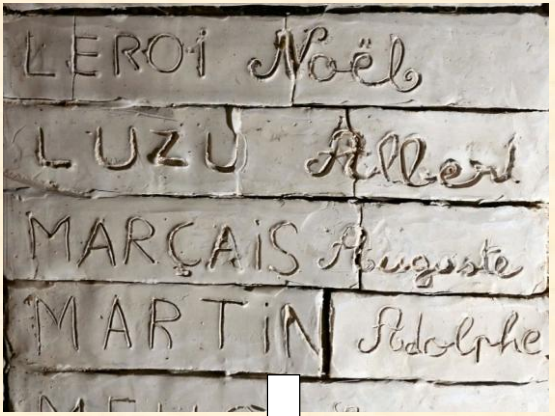


# La reprise du projet

Des **techniques nouvelles** permettent aujourd'hui de graver ce qu'on veut sur des supports synthétiques. Grâce à un logiciel de traitement des images on a pu récupérer l'écriture des enfants à partir des photos des tablette.
*(ici quelques noms avant et le résultat après traitement).*




**L'entreprise Gravosign a proposé cette maquette en 2025.**

Dans les premiers mois de l’année 2026, la structure physique du monument est réalisée par l’entreprise de maçonnerie Renard.








**Le monument est enfin terminé au printemps 2026 !!**

*Des corrections ont été ajoutées depuis.*

*Un nom oublié a été ajouté, l'orthographe d'un autre a été rectifiée.*






le **8 mai 2026**, **la première commémoration** devant le nouveau monument. Y participèrent de nombreux habitants de Rouez, les enfants, le maire et le Conseil municipal ainsi que des représentants de diverses associations.

**Diaporama réalisé par :**




***Association selon la loi de 1901 pour faire connaître l'Histoire et le patrimoine de la commune de Rouez***